

Volleyball



Quentin Zeller trouve l'ouverture dans le bloc lucernois. Pour le LUC, la prochaine étape risque d'être plus difficile. JEAN-GUY PYTHON

Le LUC a rendez-vous jeudi 6 avril avec le champion

Après avoir écarté Lucerne en quart de finale des play-off, les Lausannois se mesureront à Amriswil, un très gros morceau

Gérard Bucher

Vainqueurs des Lucernois 3-1 une semaine plus tôt, les universitaires ne s'en sont pas laissés conter dans leur salle. Ils ne leur ont pas accordé l'ombre d'une chance (25-18 25-23 25-21). Voilà la troupe de Georges-André Carrel qualifiée pour les demi-finales des play-off, où elle fera face au TV Amriswil, champion de Suisse en titre et favori à sa propre succession puisque la formation thurgovienne a dominé la saison régulière.

La première des deux - ou des trois - confrontations qui les opposeront aura lieu le jeudi 6 avril à Dorigny (20 h). Pour passer l'épave, les Lausannois comptent sur une victoire à domicile et sur le fait que l'un ou l'autre des joueurs vedettes d'Amriswil (Sébastien Steigmeier, Joshua Howatson et Adrien Prével) soit gagné par la fatigue, deux jours plus tard, lors de l'acte 2 de cette série au meilleur des trois rencontres.

Le LUC ne part toutefois pas avec les faveurs de la cote, car le TV Amriswil est très difficile à contenir dans son antre du Tellenfeld. En avril dernier, les Vaudois s'étaient inclinés 3 victoires à 2 devant ce même adversaire, en finale des play-off. Tout s'était joué au cours d'un tie-break mémorable perdu 15 points à 12. «Nous allons travailler comme des fous pendant les dix jours qui nous séparent de cette demi-fi-

nale, confie Georges-André Carrel. Je n'ai jamais eu d'équipe qui a baissé ses pantalons.»

Le coach du LUC se félicite que sa formation ait gagné en stabilité ces dernières semaines. Le side-out - situation de jeu où l'on reçoit le service adverse - se porte de mieux en mieux. Quant au poste 4 (avant gauche), il est très solidement tenu par Jovan Djokic et Quentin Zeller. A l'autre aile, Nemanja Bozic semble lui aussi au meilleur de sa forme. Si les Lausannois parvenaient encore à éviter d'encaisser des séries négatives après avoir pris le large en début de set, leur talon d'Achille cette saison, ils se rapprocheraient un peu plus de l'exploit espéré.

Première pour le jeune Sueur

Face à Lucerne, un des joueurs du six de base du LUC était plus concentré que les autres. Appelé à

suppléer Radisa Stevanovic, en délicatesse avec son genou droit, Arthur Sueur, 18 ans, a disputé son premier match de Ligue A. Auteur de deux contres, le central du LUC était soulagé de n'être pas passé au travers. «J'étais juste un peu stressé avant le match, a-t-il avoué. Tout allait bien sûr beaucoup plus vite qu'en Ligue B.» Destiné à ne faire qu'une pige, Sueur a porté le maillot d'Enes Dustinac, indisponible jusqu'à la fin de la saison. Cela ne l'a visiblement pas gêné.

LUC - Lucerne 3-0 (25-18 25-23 25-21)

Dorigny. 500 spectateurs.

Arbitres: MM. Stanisic et Grellier.

LUC: J. Carrel (passeur, 3 pts); Djokic (12), Altanov (2), Bozic (20), Zeller (9), Sueur (2); Kapur (libéro); Stevanovic (4), Tomasetti.

Le LUC qualifié pour les demi-finales des play-off (2-0 dans la série).

Punir les charges par de lourdes amendes? Débat

Hockey sur glace

Samedi, Tristan Scherwey (SCB) a projeté le Luganais Stefan Ulmer tête contre la bande. La récidive sera-t-elle sanctionnée par la Ligue? Deux experts prônent la méthode NHL

C'est un récidiviste qui ne se cache pas d'avoir un style de jeu souvent à la limite. La liste de ses forfaits couvre deux pages sur YouTube. Samedi soir, au début de l'acte III de la demi-finale des play-off de LNA entre Berne et Lugano (4-1, 2-1 dans la série), Tristan Scherwey a projeté l'international autrichien de Lugano Stefan Ulmer contre la bande, en le chargeant à un mètre de la balustrade, à la limite de la zone neutre. Un geste qui a sonné sa victime pour le compte. Sur le moment, le Singinois du SCB - qui a pris soin de s'excuser auprès d'Ulmer... - a été sanctionné d'une pénalité de match. Avec quelles suites? La Ligue suisse de hockey va-t-elle ouvrir une enquête?

Ancien arbitre de LNA et consultant (notamment pour *Les Puckalistes*, sur La Télé), le Québécois Stéphane Rochette revient d'abord sur la faute de l'attaquant bernois: «Celle-là n'est pas la pire de son «palmarès». Il arrive de face, ne charge pas la tête et ne décolle pas les patins. Mais le règlement est clair: on ne peut pas projeter un adversaire contre la bande.» Rochette ajoute que c'est un trait typique de ce joueur de repérer les situations vulnérables de ses adversaires et de chercher à leur faire mal. «En l'état, je ne suis pas sûr qu'il soit lourdement sanctionné. En

NHL, il aurait déjà passé par la commission de discipline».

Une telle entité n'existe pas en Suisse, qui compte sur un «juge unique» et un consultant canadien chargé d'examiner les scènes litigieuses par vidéo. Dans la meilleure ligue du monde, un récidiviste reçoit un avertissement. Et s'il ne s'y conforme pas, la sanction est lourde. En octobre 2015, l'attaquant des San Jose Sharks Raffi Torres a pris 41 matches de suspension sans salaire (soit une amende de 440 000 dollars!) pour une charge contre la tête lors d'un match de préparation.

Ex-joueur de Fribourg Gottéron et de Berne, Gil Montandon abonde dans le sens de Stéphane Rochette. «Si l'on veut sérieusement protéger les joueurs, ce qui me paraît essentiel, il faut que le système de sanctions actuel sorte de l'amateurisme qui règne aujourd'hui. Je regrette de le dire, mais la seule méthode qui fonctionnerait serait de s'en prendre au porte-monnaie des joueurs.»

Le Neuchâtelois imagine que l'on pourrait, sans dévoiler les rémunérations précises des hockeyeurs professionnels, établir des classes de salaires et des barèmes d'amendes en rapport. «Si un joueur gagne 400 000 francs par saison et qu'un match de suspension lui en coûte 10 000, il va commencer à réfléchir, poursuit Montandon. Actuellement, on a des amendes de quelques centaines de francs, c'est dérisoire.» L'ancien international veut que «les joueurs se respectent davantage sur la glace. Le hockey doit rester un sport de contact, mais lorsqu'on charge près de la bande à hauteur du numéro sur le maillot, on sait que c'est dangereux.» **T. M.**



La charge a valu une pénalité de match à Tristan Scherwey. DR

PUBLICITÉ

24heures

Débats publics

Elections cantonales 2017
Grand Conseil vaudois:
qui seront les élus de Morges?

Le mardi 28 mars à 19 h
Au Casino de Morges, Place du Casino 4, à Morges

A l'occasion des élections du 30 avril, *24 heures* et le *Journal de Morges* organisent un débat avec des candidats des différents partis du district de Morges, en lice pour le Grand Conseil.

Le débat sera animé par
Cédric Jotterand, Rédacteur en chef du Journal de Morges

Entrée libre, apéritif offert à l'issue du débat

Journal de Morges

Elections cantonales
30 avril